# Code de conduite des fournisseurs d'Air Products



Air Products est un leader mondial du secteur des gaz industriels, qui opère depuis plus de 80 ans dans les domaines de l'énergie, de l'environnement et sur les marchés émergents. Sa stratégie de croissance repose **sur deux piliers**, et le développement durable en est le fondement. Notre activité principale **dans le domaine des gaz industriels** nous permet de proposer à nos clients, dans des dizaines d'industries, des produits essentiels ainsi que notre expertise dans la réduction des émissions et l'augmentation de l'efficacité et de la productivité. Avec nos mégaprojets **d'hydrogène bleu et vert**, nous investirons plus de 15 milliards de dollars d'ici à 2027 pour produire de l'hydrogène propre à grande échelle, contribuant ainsi à la transition énergétique et au progrès de l'humanité.

Notre entreprise compte plus de 21 000 employés provenant de différents milieux, qui sont passionnés, talentueux et impliqués. Ils sont aussi tous motivés par les principaux objectifs d'Air Products: développer des solutions innovantes bénéfiques pour l'environnement, améliorer la durabilité et réimaginer le possible pour aider les clients, les communautés et le monde à relever les défis auxquels nous faisons face.

Nos fournisseurs font partie intégrante de notre équipe, car ils nous permettent de fournir des produits et des services à nos clients tout en menant à bien nos initiatives en matière de développement durable. Air Products tient à collaborer avec ceux qui partagent ses valeurs. Le présent Code de conduite des fournisseurs (« Code des fournisseurs ») définit les attentes minimales vis-à-vis de ces derniers en matière de déontologie, de protection de l'environnement et de responsabilité sociale.

# Champ d'application

Le présent Code des fournisseurs s'applique à tous les fournisseurs — y compris leurs filiales, entités affiliées, ainsi que leurs fournisseurs et sous-traitants — qui font affaire avec toute société du groupe Air Products. Outre les exigences précisées au présent Code des fournisseurs et dans nos conditions générales, les fournisseurs sont tenus de:

- Mettre en œuvre des systèmes et des contrôles permettant de respecter toutes les lois et réglementations applicables
- Confirmer leur conformité avec le présent Code des fournisseurs ou démontrer avoir mis en place leur propre code des fournisseurs ou politique équivalente
- Transmettre ces exigences, codes ou politiques équivalents à leurs propres fournisseurs et sous-traitants
- Signaler à Air Products toute infraction présumée au présent Code des fournisseurs par l'intermédiaire du service IntegrityLine de la société
- Répondre aux demandes d'information d'Air Products

### Évaluation

Air Products se réserve le droit de procéder à l'évaluation de la conformité avec ce •Code des fournisseurs par le biais de questionnaires et/ou d'audits.



Comme le souligne notre Code de déontologie, l'intégrité est l'une des valeurs fondamentales d'Air Products. Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils agissent avec intégrité et éthique, qu'ils protègent leurs actifs et qu'ils veillent à l'exactitude de leurs livres et de leurs registres.

# Intégrité et éthique

## Les fournisseurs doivent respecter les pratiques suivantes:

- Respecter toutes les lois et réglementations en vigueur
- Éviter les situations qui présentent ou semblent entraîner des conflits d'intérêts
- Ne pas participer à quelque forme de corruption que ce soit, y compris offrir, promettre, effectuer, demander, accepter ou convenir d'accepter des paiements, des faveurs ou toute autre contrepartie de valeur susceptible d'être considérée comme inappropriée ou illégale, y compris à des fonctionnaires ou de leur part
- S'abstenir d'offrir des cadeaux ou des marques d'hospitalité extravagants qui pourraient influencer, ou sembler influencer, le comportement d'un employé d'Air Products ou de tiers traitant avec Air Products
- Interdire les accords ou les actions susceptibles de restreindre le commerce ou de réduire la concurrence et éviter d'aborder des informations sensibles en termes de concurrence
- Respecter les lois en vigueur régissant le commerce international, y compris les lois sur l'importation et l'exportation, les sanctions commerciales et les embargos
- S'assurer que les marchandises et matériaux vendus à Air Products ne contiennent pas de matières interdites, y compris des minerais provenant de zones de conflit

# Protection des actifs

# Les fournisseurs doivent respecter les pratiques suivantes:

- · Protéger la propriété intellectuelle d'Air Products, y compris les informations confidentielles et exclusives
- Recueillir des informations personnelles uniquement à des fins commerciales légitimes, en ne les partageant qu'avec les tiers autorisés à y accéder, protéger les données conformément aux lois et réglementations en vigueur et ne les conserver que pour la période nécessaire

# Les fournisseurs sont encouragés à respecter les pratiques suivantes:

• Envisager et mettre en oeuvre des programmes de protection de leur entreprise contre les cybermenaces, le cas échéant, en particulier concernant des menaces et risques susceptibles d'affecter Air Products

# Exactitude des livres et des registres

# Les fournisseurs doivent respecter les pratiques suivantes:

- Assurer une préparation précise et une conservation appropriée de tous les documents commerciaux
- Consigner toutes les transactions financières avec exactitude et dans les délais impartis



# Protection de l'environnement

Air Products s'engage à être un chef de file de l'industrie en matière de performances environnementales, de respect de toutes les lois et réglementations applicables et de réduction continue de l'impact de ses activités sur l'environnement.

# Les fournisseurs doivent respecter les pratiques suivantes:

- · Se conformer à toutes les lois et réglementations applicables en matière d'environnement
- Utiliser les ressources naturelles de manière responsable, notamment l'énergie et l'eau, et envisager l'utilisation de ressources renouvelables
- Suivre et améliorer en continu les performances des opérations, des produits et des services au niveau environnemental, en tenant compte de facteurs comme l'efficacité de l'énergie et des ressources, les émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'eau et la production de déchets
- Soutenir les objectifs et les programmes d'Air Products en matière d'énergie, de réduction des émissions de dioxyde de carbone et de conservation de l'eau

#### Les fournisseurs sont encouragés à respecter les pratiques suivantes:

- Rendre compte publiquement et de manière proactive de leurs performances en matière de protection de l'environnement
- Développer de nouvelles offres compétitives et durables, en particulier des produits qui améliorent l'efficacité énergétique et réduisent les émissions de gaz à effet de serre



# Responsabilité sociale

Nous avons pour objectif d'être l'entreprise de gaz industriels la plus sûre, la plus diversifiée et la plus rentable au monde. Nous nous efforçons d'améliorer la sécurité de nos employés, de nos clients, de nos sous-traitants et de nos communautés, tout en protégeant les droits de l'homme de nos employés et dans nos relations d'affaires. Nos politiques en matière d'environnement, de santé et de sécurité et de droits de l'homme reflètent ces engagements.

#### Santé et sécurité

#### Les fournisseurs doivent respecter les pratiques suivantes:

- Se conformer à toutes les lois et réglementations applicables en matière de santé et de sécurité
- Faire de la sécurité une priorité, y compris en interrompant le travail si celui-ci est jugé dangereux
- Mettre en oeuvre des politiques et des systèmes en matière de santé et de sécurité, ou toute pratique similaire visant à créer des environnements de travail sûrs, à protéger les employés et à prévenir les accidents et les incidents
- Respecter les procédures de sécurité d'Air Products lorsqu'ils travaillent sur nos sites
- Assurer le suivi et l'amélioration continue des performances en matière de sécurité
- Maintenir des plans de continuité de l'activité afin d'atténuer l'exposition aux catastrophes naturelles ou aux risques d'origine humaine

# Les fournisseurs sont encouragés à respecter les pratiques suivantes:

• Rendre compte publiquement et de manière proactive de leurs performances en matière de sécurité



# Responsabilité sociale (suite)

#### Droits de l'homme et du travail

#### Les fournisseurs doivent respecter les pratiques suivantes:

- Respecter toutes les lois et réglementations applicables en matière de droits de l'homme
- Interdire expressément toute discrimination basée sur la race, la couleur de peau, la religion, l'origine nationale, l'âge, la citoyenneté, le sexe, l'état matrimonial, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'identité et l'expression de genre, le statut d'ancien combattant, l'incapacité physique ou mentale, et d'autres facteurs qui ne sont pas liés à l'entreprise
- · Garantir un environnement de travail respectueux, exempt de toute forme d'harcèlement physique ou verbal
- Ne pas recourir à l'esclavage, à la traite des êtres humains, au travail forcé ou au travail des enfants, ni tolérer ces abus quels qu'ils soient
- Respecter les droits des employés à la liberté d'association volontaire et à la négociation collective
- Offrir une rémunération conforme à toutes les lois et proposer des salaires équitables, des horaires de travail raisonnables et une compensation appropriée pour les heures supplémentaires

#### Les fournisseurs sont encouragés à respecter les pratiques suivantes:

- Élaborer et mettre en œuvre une politique relative aux droits de l'homme qui tienne compte des considérations ci-dessus
- Évaluer et traiter les risques potentiels en matière de droits de l'homme dans le cadre de leurs activités et de leurs chaînes d'approvisionnement

#### Communautés

Depuis plus de 80 ans, Air Products établit des relations et contribue au bien-être des communautés qui l'accueillent à travers le monde.

#### Les fournisseurs sont encouragés à respecter les pratiques suivantes:

- Évaluer systématiquement l'impact de leurs activités sur les populations locales, notamment en matière de sécurité et d'environnement
- · Soutenir les collectivités dans lesquelles ils exercent leurs activités et où leurs employés vivent et travaillent

## Diversité des fournisseurs

Air Products s'efforce d'offrir un maximum d'opportunités commerciales pratiques à différents fournisseurs. Aux États-Unis, nous offrons des conseils et des recommandations afin d'aider les entreprises représentant des minorités à établir des relations et à prospérer en tant que fournisseurs avec nous.

# Les fournisseurs sont encouragés à respecter les pratiques suivantes:

• Promouvoir l'inclusion économique en sélectionnant des fournisseurs de taille modeste désavantagés et autres prestataires diversifiés

#### Pour plus de renseignements, communiquez avec nous à l'adresse suivante :

#### Siège social

Air Products and Chemicals, Inc. ,1940 Air Products, boul. Allentown, PA 18106-5500 T 610-481-4911(à l'extérieur des États-Unis et du Canada + 1-610-481-6799) info@airproducts.com ou consultez le site airproducts.com

